



**CHU
BESANÇON
FRANCHE-COMTÉ**

Hôpital Jean Minjoz
Direction du patrimoine,
des investissements médicaux
et de la sécurité

3 boulevard Alexandre Fleming
25030 Besançon cedex

03 81 66 81 66

chu-besancon.fr

Besançon, le 16 juillet 2026

Décision n° 2026/ 31 portant nomination du directeur délégué du centre de soins et d'hébergement Jacques Weinman
--

- Vu l'arrêté ARS-BFC-DOSA n°2025-2338 confirmant la fusion absorption du centre de long séjour Bellevaux de Besançon, du centre de soins et d'hébergement de longue durée Jacques Weinman d'Avanne-Aveney et du centre de soins et de réadaptation les Tilleroyes de Besançon par le centre hospitalier universitaire de Besançon Franche-Comté ;
- Vu l'arrêté du 3 janvier 2025 de la Directrice du centre national de gestion nommant, dans le cadre de l'arrêté ARS-BFC-DOSA n°2025-2338 sus visé, à compter du 19 décembre 2024, Monsieur Julien CERVERA, Directeur de l'établissement sanitaire et médico-social Jacques Weinman à Avanne-Aveney et directeur adjoint au centre hospitalier universitaire de Besançon, au centre de long séjour de Bellevaux et au centre de soins et de réadaptation les Tilleroyes à Besançon ;

Le Directeur Général décide

Article 1 :

Monsieur Julien CERVERA est nommé directeur délégué du centre de soins et d'hébergement longue durée Jacques Weinman à Avanne-Aveney (Doubs).

Article 2 :

A ce titre, Monsieur Julien CERVERA est également nommé directeur adjoint au sein de la direction des affaires générales et de la direction de la relation avec les usagers.

Article 3 :

La présente décision prend effet le 18 mai 2026 et fera l'objet d'une publication par voie d'affichage.

Thierry GAMOND-RIUS
Directeur Général